

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

MASTER

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n° 2002-481 relatif aux grades et aux titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu le décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613.3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 16 septembre 2011 relatif aux habilitations du Conservatoire national des arts et métiers à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par **M. Ryad CHABOUNI**, né(e) le 06/05/1969 à ALGER (ALGERIE), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé(e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévus par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER Droit, économie et gestion**

à finalité **professionnelle**, mention **MANAGEMENT**, Spécialité **Management de projets et d'affaires**

est délivré à **M. Ryad CHABOUNI**

au titre de l'année universitaire 2012-2013 et confère **le grade de Master**
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

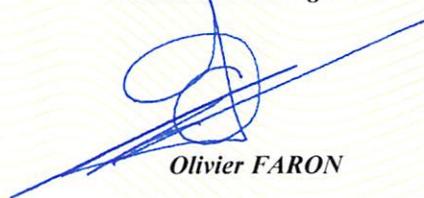
Fait à Paris, le 20 septembre 2013

Le titulaire



AB 20132012000013

L'Administrateur général



Olivier FARON

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



François WEIL

N° CNAM 10364055



République Française
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,
Vu l'accréditation de la Conférence des Grandes Ecoles,
Vu le procès-verbal des délibérations du jury en date du 30 juin 2017,

LE MASTÈRE SPÉCIALISÉ®
Accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles
" CONSEIL ET INGÉNIERIE EN ORGANISATION "

est délivré à **Monsieur Ryad CHABOUNI**
né le 06 mai 1969 à ALGER (Algérie)

Fait à Paris, le 12/01/2018

Le titulaire,

N° BMS2018010

L'Administrateur général,

Olivier FARON

le **cnam**



Pour être valable, ce diplôme doit comporter le sceau du Cnam, apposé en relief.